



Carcassonne le 17 07 2008

Compte rendu de la réunion concernant la mise en place de la D L U sur notre département.

JEU DE DUPE !!

Un diaporama nous a été présenté expliquant la nouvelle organisation d'une D L U (Direction locale unique):

3 composantes : - S I P (service impôt particuliers)
-Trésorerie de proximité
-Pôle de recouvrement complexe (PRC)

----SIP----

Créé dans chaque commune où il existe un CDI, ses missions seront les missions actuelles du CDI +missions de recouvrement relevant de la trésorerie rattachée +réception des déclarations et des paiements spontanés .

Le SIP sera encadré par 1A+et 3 adjoints (1 accueil +1 recouvrement+1 fiscal) .Nous avons demandé que les postes soient pourvus de façon réglementaire (CAP Nationale !)

Bien sûr , il y aura respect des métiers et solidarité au moment des pics d'activité (DPR, accueil de campagne, sortie et paiement des rôles) .

Il a été question de **solidarité** et non de **polyvalence** !(polyvalence obligerait l'Etat à compenser financièrement, sans doute !!)

A priori maintien d'une caisse SIP et maintien d'une caisse SIE ;

---PRC---

Basculement courant 2009 afin que le dispositif soit opérationnel le 01 01 2010

-Pas de guichet physique
-Pas de caisse

-Le chef du PRC sera un comptable secondaire.

Comme il y aura transfert de dossiers, il y aura transfert de responsabilité du comptable !

Les missions de ce pôle seront la prise en charge de toutes les côtes des C F E +créances SIP et SIE importantes (seuil à déterminer)

---Trésorerie de proximité=Trésorerie mixte---

Les tâches ne sont pas quantifiées à ce jour .Les missions seront les missions « allégées » du SIP !!!(Quand on connaît la formation prévue :3 jours en tout et pour tout !!)Dans ces tâches sont incluses :accueil fiscal simple +prise en charge des données à transférer sur le SIP + missions habituelles de recouvrement .

En ce qui concerne l'immobilier et le cadre de vie , l'installation des agents de Trésorerie se fera au plus près des agents du CDI, il y aura consultation systématique des CTP et CHS , il y aura aménagement des halls d'accueil .

C'est un moindre mal !!

AU PLAN LOCAL :

Il y a actuellement 3 CDI dont un CDI SIE fusionné et 30 Trésoreries (27 de proximité et 3 sur la même commune qu'un CDI à exclure la péricéphale qui ne fera pas l'objet de la fusion.)
Il faut noter que le service des « amendes » actuellement dans les locaux de Carcassonne ville sera transféré (3 propositions sont à l'étude : région, trésorerie de Castel ou trésorerie de Lézignan)

Création de 3 SIP +PROPOSITION de la création d'un quatrième !!

-Limoux : trésorerie mixte+CDI devient SIP-SIE (30 agents environ)

-Narbonne : trésorerie Narbonne ville +CDI devient SIP (50 agents environ)

-Carcassonne : trésorerie Carcassonne ville +CDI devient SIP (50 agents environ)

En « gestation » Castelnaudary : trésorerie de Castelnaudary +Sa de Lauragais devient SIP

Les dates butoir :Limoux et Narbonne 01 01 2009 ; Carcassonne le 01 01 2010 ; Castelnaudary 01 01 2011.

Nous avons posé maintes questions mais nous attendons toujours de VRAIES réponses !!

Réforme=Surcharge de travail RECONNAISSANCE

FINANCIERE ? ? ? ?

MOYENS EN PERSONNELS ? ? ?_

Il semblerait que le « calibrage » en personnel ne soit pas (encore !) calibré !!

Quoiqu'il en soit , tous les agents devront se MOBILISER et rester SOLIDAIRES afin que cette fusion ne se fasse pas sur leur dos !!!